

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32063**

Intitulé

Responsable en management des organisations

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère des Armées (Par délégation, officier général ou supérieur représentant l'autorité certificatrice)	Officier général ou supérieur représentant l'autorité certificatrice

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

346p Organisation et coordination d'activités opérationnelles ; travaux d'état-major, 310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La certification recouvre les activités suivantes :

Dans le domaine du management :

animation d'entretiens professionnels individuels ;
animation d'entretiens professionnels collectifs ;
soutien à la motivation individuelle et collective ;
préservation de la cohésion et promotion de l'esprit d'équipe ;
répartition des tâches ;
régulation des relations intra-équipe et inter-équipes (gestion des conflits) ;
élaboration des modalités de fonctionnement de l'unité/du service ;
délégation, développement et optimisation des compétences des subordonnés.

Dans le domaine du pilotage :

prise en compte et analyse des directives de l'échelon supérieur ;
déclinaison de la politique stratégique de la direction ;
coordination de l'activité interne ;
contrôle du déroulement des actions ;
évaluation de l'efficacité des actions ;
communication ascendante, descendante et transverse ;
contrôle de la bonne exécution du travail.

Dans le domaine de la gestion des ressources :

administration du personnel ;
gestion logistique du matériel et des équipements de l'unité/de la cellule ;
élaboration et suivi du budget de l'unité/de la cellule.

Les responsables en management des organisations, option « management opérationnel » exercent en plus les activités suivantes :

analyse du contexte spécifique d'une intervention ;
conception d'une intervention ;
supervision de l'intervention ;
évaluation opérationnelle.

Les responsables en management des organisations, option « management stratégique » exercent en plus les activités suivantes :

management de l'information ;
aide à la décision et suivi des actions de la direction.

Le responsable en management des opérations est capable de :

- animer des entretiens professionnels individuels ;
- animer des entretiens professionnels collectifs ;
- soutenir la motivation individuelle et collective ;
- préserver la cohésion et promouvoir l'esprit d'équipe ;
- répartir les tâches ;
- réguler les relations intra-équipe et inter-équipes (gérer des conflits) ;
- élaborer les modalités de fonctionnement de son unité/service ;
- déléguer, développer et optimiser les compétences des subordonnés.
- prendre en compte et analyser les directives de l'échelon supérieur ;
- décliner la politique stratégique de la direction ;
- coordonner l'activité interne ;
- contrôler le déroulement des actions ;
- évaluer l'efficacité des actions ;

- communiquer (communication ascendante, descendante et transverse) ;
- contrôler la bonne exécution du travail.
- administrer son personnel;
- gérer la logistique du matériel et des équipements d'une unité;
- élaborer et suivre le budget de l'unité/de la cellule.

Les titulaires de l'option « management opérationnel » sont capables en plus de :

- manager l'information ;
- aider à la décision et suivre les actions de leur direction.

Les titulaires de l'option « management opérationnel » sont capables en plus de :

- analyser le contexte spécifique d'une intervention;
- concevoir une intervention
- superviser une intervention
- réaliser une analyse opérationnelle.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les compétences professionnelles d'un responsable en management des organisations, titulaire de l'option « management opérationnel » ou « assistant de manager » sont transposables au sein de toutes les organisations publiques ou privées, qu'elles soient dédiées à la production de biens ou de services ou à vocations administratives.

- Chef de centre, chef d'antenne ;
- Responsable d'agence ou d'unité de production ;
- Manager junior.
- Chargé de mission en organisation et méthodes ;
- Collaborateur d'expertise en organisation ;
- Coordinateur ou assistant de projet ;
- Assistant de manager ou attaché de direction.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

K1703 : Direction opérationnelle de la défense

M1503 : Management des ressources humaines

K2502 : Management de sécurité privée

Réglementation d'activités :

L'obtention du statut militaire (sous réserve des conditions de recrutement en vigueur et de conventions particulières entre autorités habilitées) est exigée pour exercer l'emploi au sein du ministère des armées.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Bloc commun 1 : **MANAGEMENT.**

Bloc commun 2: PILOTAGE.

Bloc commun 3: GESTION DES RESSOURCES.

Bloc 4 option : MANAGEMENT OPERATIONNEL

Bloc 5 option : MANAGEMENT STRATEGIQUE

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

OUI NON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<p>Pour l'armée de Terre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - directeur de l'EEM ou de l'ESORSEM - directeur de la formation de l'EEM ou de l'ESORSEM - 2 formateurs <p>Pour la marine nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - directeur de l'école navale - directeur de la formation de l'EN - 2 formateurs <p>Pour l'armée de l'air : (officiers)</p> <ul style="list-style-type: none"> - le directeur du CEMSAIR ou son représentant - le directeur de la formation - 2 formateurs <p>Pour l'armée de l'air (majors)</p> <ul style="list-style-type: none"> - le directeur de l'EFSOAA ou son représentant - le directeur de la formation - 2 formateurs
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	<p>Pour l'armée de Terre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - directeur CDEC - 1 titulaire de la certification hors CDEC - 1 employeur de personnel certifié hors CDEC - 2 formateurs <p>Pour la marine nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - directeur adjoint de la DPMM - 1 titulaire de la certification hors DPMM - 1 employeur de personnel certifié hors DPMM - 2 formateurs <p>Pour l'armée de l'air : (officiers)</p> <ul style="list-style-type: none"> - le directeur du CEMSAIR ou son représentant - le directeur de la formation - 2 formateurs <p>Pour l'armée de l'air (majors)</p> <ul style="list-style-type: none"> - le directeur de l'EFSOAA ou son représentant - le directeur de la formation - 2 formateurs
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 02 octobre 2006 publié au Journal Officiel du 24 octobre 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 24 octobre 2006, jusqu'au 24 octobre 2011.

Arrêté du 19 décembre 2006 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2007 portant modification de l'autorité responsable de la certification : Ministère de la Défense - Armée de Terre - Ecole militaire interarmes.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 24 octobre 2011, jusqu'au 4 janvier 2024.

Pour plus d'informations

Statistiques :

250 titulaires de la certification par an en moyenne

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Ministère des Armées : Île-de-France - Paris (75) []

Ministère des Armées : Bretagne - Finistère (29) [Brest]

Ministère des Armées : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Charente-Maritime (17) [Rochefort]

Ministère des Armées : Pays de la Loire - Maine-et-Loire (49) [Saumur]

Pour l'armée de Terre :

- ESORSEM - 1 place Joffre - case 53 - 75700 PARIS SP 07

- EEM - Quartier BESSIERES - 49409 SAUMUR cedex

Pour la Marine nationale :

- Ecole navale - BCRM de Brest - CC 600 - 29240 BREST Cedex 9

Pour l'armée de l'air :

- CEMSAIR – 1 place Joffre 75700 PARIS SP 07

- EFSOAA – BA 721 – 17133 Rochefort air

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pour l'armée de Terre

- ESORSEM - 1 place Joffre - case 53 - 75700 PARIS SP 07

- EEM - Quartier BESSIERES - 49409 SAUMUR Cedex

Pour la marine nationale

- Ecole navale- BCRM de Brest - CC 600 - 29240 BREST Cedex 9

Pour l'armée de l'Air :

- CEMSAIR – 1 place Joffre 75700 PARIS SP 07

- EFSOAA – BA 721 – 17133 Rochefort air

Historique de la certification :

Certification précédente : Responsable en management opérationnel